



Paris le 12 FÉVRIER 2009

1,5 Milliards d'Euros:

Les Fonds d'Épargne Salariale labellisés par le CIES toujours en progression sensible.

Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale (CIES), composé des Confédérations CGT, CFTC, CFE-CGC et CFDT, se félicite de la continuité de la progression des en-cours des 14 gammes labellisées qui recueillaient un peu plus de 1,526 milliards d'euros au 31 décembre 2008. Malgré la crise sans précédent que nous connaissons et qui affecte principalement, mais pas seulement, les fonds actions, c'est une progression de 24% que nous enregistrons depuis le 30 juin 2008.

Certes, la gamme BTP Epargne qui a été labellisée au second semestre contribue significativement à ces chiffres, mais, même en analysant à périmètre constant, la progression reste significative. Après seulement quelques années d'existence, le montant de l'en-cours des gammes labellisées représente plus de la moitié des fonds d'épargne salariale socialement responsable en France.

Les principes mêmes de la gestion ISR ne peuvent que contribuer à sa clarté, ôtant l'un des paramètres de risque, la dissémination, qui aura tant contribué à l'extension de la crise financière. Le comité reste extrêmement prudent, mais, avec le recul, les salariés apprécieront la qualité des produits qui leur sont recommandés.

Rappelons que le Comité intersyndical de l'épargne salariale, créé en 2002, s'est fixé comme buts

- Epargne salariale à tous les salariés (produits pré-négociés)
- Gestion socialement responsable (ISR)
- Pouvoir salarial décisionnel effectif au sein des conseils de surveillance
- Equilibre qualité de service / prix des gestions opérées des banques, des compagnies d'assurance, ou des groupes de protection sociale.